VERS LA PAIX

APPEL AUX CONSCIENCES

Avec un Avant-Propos

DE

VICTOR MARGUERITTE

PARIS
André DELPEUCH, Editeur.
51, Rue de Babylone
1925

Prix : 2 francs.

VERS LA PAIX

Appel aux Consciences

A la même Librairie :

BIBLIOTHEQUE PACIFISTE

H.-L. FOLLIN

LA RÉVOLUTION DU 4 SEPTEMBRE 190?. 7 fr. 50

RABINDRANATH TAGORE

NATIONALISME .... 6 francs

GRILLOT DE GIVRY

LE CHRIST ET LA PATRIE.............. 7 fr. 50

GOUTTENOIRE DE TOURY

POINCARÉ A-T-IL VOULU LA GUERRE ?.. 4 fr. 50

Général de MONTGELAS

UN PLAIDOYER ALLEMAND (traduit de l'allemand par F. Gouttenoire de Toury). 12 francs

Colonel CONVERSET

TROIS ANS DE DIPLOMATIE SECRÈTE.. 6 fr. 75

LAZARE

A L'ORIGINE DU MENSONGE............ 8 francs

HENRI MIRABEL

AU-DESSUS DE LA HAINE (Souvenirs de captivité) .... 6 francs

MARCEL CEY

NOUVELLES CATILINAIRES .... 6 fr. 75

RAYMOND LEFÈVRE

L'ÉPONGE DE VINAIGRE................ 3 francs

MARCEL MARTINET

LA NUIT .... 5 fr. 50

LE PROCÈS DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS (Les Ecrits pour et contre)............ 3 francs

VERS LA PAIX

APPEL AUX CONSCIENCES

Avec un Avant-Propos

DE

VICTOR MARGUERITTE

PARIS
André DELPEUCH, Editeur.
51, Rue de Babylone
1925

ADRESSER
*toutes communications relatives à l'*Appel aux Consciences *à M. Jean GUIREC, secrétaire du Groupe, 79, boulevard Saint-Michel, Paris.*

JUSTIFICATION DU PREMIER TIRAGE :
4.000 exemplaires.

AVANT-PROPOS

Pour les ignorants, c'est-à-dire pour les trois quarts de cette masse moutonnière qu'est l'opinion publique, nos contemporains vivent dans leurs préjugés comme des escargots dans leur carapace. Ils ne savent rien du passé, et presque tout ce qu'ils perçoivent du présent, ils le jugent à travers tant de déformations et de mensonges que leur demi-aveuglement est pire que leur cécité.

Parlez, à n'importe quel Français moyen, de ces quinze dernières années, où le sort du pays, de l'Europe s'est joué, — cyclone de deuils et de ruines dont il n'est pas une famille qui n'ait été ravagée, — votre interlocuteur est dans une épaisse nuit. Est-il question de la guerre? Il s'en tient à ce dogme : l'agression de l'Allemagne. Est-il question de la précaire paix où nous vivons ? Il ne sort point de ce cercle d'airain : le Traité de Versailles.

Cependant, flotte et colonies de l'ex-Reich impérial en poche, l'Angleterre, ayant au jeu sanglant gagné sa propre partie, jette vers le Reich républicain un regard amadoué. La

France, au contraire, du moins le camp retranché de sa classe dirigeante (laquelle, malgré le changement d'étiquette, demeure infestée encore de l'esprit patriotard d'avant-guerre), la France se cantonne dans une méfiance et une susceptibilité qui, — si mieux avertis nous ne réagissons, — risquent de nous mener au cul-de-sac final.

L'Isolement ! Route de la Mort.

Mort brusquée si, des deux côtés du Rhin, une presse sauvagement nationaliste, continuant à tisonner les malentendus, à exploiter l'ignorance, mère de la haine, parvenait à rallumer les sanglantes torches, à déchaîner entre Allemagne et France une nouvelle guerre. Guerre où, en dépit de nos traités avec les petits Etats de l'Europe Centrale balkanisée, nous serions seuls, si quelque Sarajewo varsovien...

Mais non ! L'on ne peut admettre qu'après avoir sacrifié à la malfaçon du Traité de Francfort et à l'alliance franco-russe dix-sept cent mille morts, sans parler d'un million de blessés et de mutilés, nous en offrions encore autant au Traité de Versailles et à l'alliance franco-polonaise ! Foin des nationalités, si elles ne sont que prétextes à nationalisme. C'est assez de la leçon serbe.

Non ! Non ! L'on ne peut admettre de subir à nouveau cette imbécile politique de la Force, par quoi, non contents de la récente hécatombe, vainqueurs et vaincus, achevant de déshonorer la Science, connaîtraient l'épuisement sans remède ! Guerre démente qui pour le Vieux Monde

serait cette fois, réellement, « la dernière ». Car l'Europe entière, au double profit de l'Amérique et de l'Asie, y succomberait.

Hors donc le rapprochement franco-allemand, quel choix ? Celui de la mort, toujours. Mais de la mort lente à laquelle, en face de la prolifique Allemagne, nous, race à natalité faible, nous serions fatalement condamnés, par la loi même du milieu. Interdépendance économique des peuples : inéluctable cadre des sociétés modernes ! Et qu'on ne m'oppose point ce puissant secours à nos décroissantes armées : notre force coloniale. Noire ou jaune, voire simplement bronzée, cette force-là, ce n'est pas à des besognes de meurtre que la « civilisation » la pourrait avec orgueil et longtemps employer. Qu'elle soit de couleur, ou blanche, partout la chair humaine se pénètre petit à petit d'un esprit nouveau... Gare à cet éveil, messieurs les recruteurs de boucherie !

Ainsi, mort brusquée ou mort lente, voilà où nous pousserait inévitablement une politique assez aveugle pour ne pas tourner le dos, résolument, aux funestes erreurs du Septennat de Poincaré et à celles, plus coûteuses peut-être encore, du Bloc National.

Quelle force au contraire ne représenterait pas, pour la paix du monde, une compréhension, une entente du génie français et du génie allemand, ces complémentaires !... L'Allemagne de Luther et de Gœthe, celle aussi des laboratoires, la France de Voltaire et d'Hugo, de Pasteur et de Berthelot, ne gagneraient pas moins l'une

que l'autre à réfléchir, à revenir sur leurs pas... Temps d'Henri Heine et de Michelet, vous devez pouvoir luire encore, au ciel de demain !... Par les ponts de la Meuse et du Rhin, au lieu des affreux canons, ne doivent plus passer que les fécondes idées.

En attendant, rien ne sert de se leurrer. Le mal est fait. Et tous les grands mots pernicieux qui ont actuellement cours : gloire, victoire, etc., n'y pourront rien, qu'empirer le mal.

Il est cependant curable encore, à condition que, sans tarder, les deux peuples s'orientent franchement dans la voie nouvelle : celle qui unit, et non celle qui sépare.

*
* *

Bases de la paix européenne et de l'équilibre mondial, la conciliation, la réconciliation franco-allemandes sont nécessaires, et elles sont possibles. Il dépend des bonnes volontés réciproques que l'horizon s'éclaire.

Mais il faut qu'au préalable un vent salubre balaie, au-dessus des frontières, les nuages noirs amoncelés comme à plaisir, dissipe les miasmes... C'est folie de croire à la possibilité d'un apaisement quelconque, si l'on perpétue entre soi une atmosphère hostile. Le désarmement matériel ? Inutile même d'en parler, si nous ne procédons, d'abord, au désarmement moral ! On n'édifie rien sur des fondations pourries.

Voilà donc le premier résultat à obtenir, le

but auquel tous les amis sincères de la paix devraient tendre. Et le moyen ? Travailler, sans relâche, au débourrage des crânes !

La publication du *Livre Blanc allemand de 1919* — dont M. Robert Mennevée a donné à l'*Edition des Documents politiques*, le texte intégral, avec introduction, notes et commentaires — serait certes de nature à aider puissamment à un tel bienfait, par ses révélations, si elles ne se heurtaient à une apathie foncière.

Là pourtant apparaît, avec une netteté saisissante, la profondeur du fossé creusé par les souverains négociateurs de Versailles, cuisiniers de ce qu'Alcide Ebray — reprenant la célèbre déclaration de lord Asquith, comte d'Oxford — a appelé *la Paix malpropre*.

Paix malpropre, non seulement par son dépeçage territorial, aussi maladroit qu'arbitraire : l'Allemagne privée de ses colonies et condamnée, jusqu'à éclatement, à bouillir en vase clos ; la turbulente Pologne agrandie aux dépens de la Prusse, avec l'enclave-couloir de Dantzig ; la Yougoslavie et la Roumanie engraissées de terres demain *irredente*; l'Autriche réduite, si elle veut vivre, à s'agréger à la masse germaine... Mais paix malpropre, surtout, parce qu'un intolérable abus de la force l'a viciée dans son principe : l'article 231, basant la juste obligation des réparations financières de l'Allemagne sur un aveu imposé de culpabilité *unilatérale*.

Procédé et procédure iniques ! D'abord parce que la responsabilité de la guerre incombe à *tous* les gouvernements d'avant-guerre, *aussi*

bien ceux de la Triple-Entente que ceux des Empires Centraux. Tous, en effet, sont également coupables d'avoir, plus ou moins, *voulu cela* (1). Mais cette évidence, — si éblouissante qu'elle soit pour quiconque a scrupuleusement étudié l'imbroglio diplomatique, — ne nous y attardons même pas. Un vice de forme entache, *préalablement*, toute la cause. Fait monstrueux, qui domine ici tous les autres faits, — même celui de la culpabilité personnelle du Kaiser pangermaniste.

En 1919, ayant enfariné Wilson, Master Lloyd George et son Clemenceau (Bertrand qui pour Raton tira les marrons du feu) agirent, contre les vaincus, non en juges, mais en tortionnaires.

Nous savons aujourd'hui que le *meâ culpâ* de l'Allemagne, l'Assemblée de Weimar ne s'est résolue à le contresigner que la mort dans l'âme, *et tout en le reniant avec éclat.* Nous savons que cette déshonorante humiliation, frappant tout le peuple allemand à travers ses mauvais bergers, ne fut subie que sous la menace des canons braqués, le chantage de l'invasion et du démembrement.

Et qu'on n'ergote pas sur les mots !

Sans doute, l'article 231 n'invoque, nommément, à la charge du vaincu, que sa brutale agression à travers la Belgique. Mais il affirme que cette « agression » démontre, à elle seule, la culpabilité *unilatérale* de l'Allemagne.

---

(1) Voir l'Index bibliographique.

Comme si des causes plus complexes n'étaient pas à l'origine de la guerre ! Comme si celle-ci n'avait pas résulté d'un ensemble de circonstances qui dépassait la volonté des deux nations et engage, accuse, dans les deux camps, les dirigeants qui incarnaient alors les impérialismes en lutte. Il y a bien longtemps que Montesquieu a écrit : « *Le véritable auteur de la guerre n'est pas celui qui la déclare, mais celui qui la rend nécessaire.* » Aucun des peuples, qui, trompés, s'entre-massacrèrent, n'a certes la conscience tout à fait pure, mais tous leurs conducteurs, *tous*, ont les mains rouges...

Il est en tout cas inadmissible, en un siècle qui se targue de justice, d'en revenir à des moyens d'Inquisition. Le *oui* qu'extorqua, en chambre de torture, le vainqueur au vaincu, la morale s'en peut-elle contenter ? Haine stupidement semée en des millions d'âmes, qui ne rêveront plus que de répondre à la Violence subie par une Violence pire !

A tous points de vue, — celui de l'Intérêt comme celui du Droit, — l'article 231 n'est pas seulement un outrage à la conscience humaine, c'est un défi au bon sens. Epine empoisonnée, en plein cœur allemand !

Tant que l'abcès n'aura pas été vidé à fond, tant que les origines de la guerre n'auront pas été complètement étudiées et les responsabilités gouvernementales réparties, en toute équité, sur tous les *Criminels*, quels qu'ils soient, aucune paix véritable ne pourra s'établir. Je vais plus loin : tant que le peuple allemand ne sera pas

innocenté, pour sa part, du proportionnel fardeau de crime qui pèse sur Guillaume II ; tant que les injustices les plus criardes du Traité de Versailles n'auront pas été réparées ; tant qu'à la Société des Nations, née de tant de mort, tous les peuples enfin ne se pourront regarder avec des yeux clairs ; tant qu'ils n'auront pas et la fraternelle conscience de n'avoir été que des *Victimes*, et la volonté de ne plus l'être, la guerre, en dépit des pactes de sécurité les mieux intentionnés, suspendra sur le monde sa mortelle menace.

*
* *

Et maintenant, un autre fait :

Nul lien, sinon arbitraire, entre la question des origines et celle des réparations.

Les réparations, — *dues au titre des dommages causés par les nouvelles méthodes de destruction, et aussi de ce chef que l'Allemagne, ayant déclaré la guerre, l'a perdue,* — sont une chose. Les origines, et donc les responsabilités initiales de ladite guerre, une autre. L'absurde est d'avoir voulu amalgamer ces principes dissemblables. La question des réparations est enfin réglée, par l'application du plan Dawes. Reste la question qui, dans le Traité, fallacieusement les conditionne : le principe mystique.

Reconnaissons-le !

Ce blâme, à la fois préventif et définitif, cette marque au fer rouge où apparaît la peureuse précaution des meneurs de curée, cette flétrissure

officielle du plus fort, l'Allemagne, *dès le début des négociations de 1919*, ne l'a jamais admis. Le *Livre Blanc* publié par M. Mennevée en témoigne de façon impressionnante.

Les documents, les preuves sont là : l'acte d'accusation, tissu d'inexactitudes ; la protestation solennelle de Brockdorff-Rantzau ; le sobre, concluant mémoire justificatif de l'Allemagne, bourré de pièces probantes à l'appui ; la faible réponse des Alliés... Enfin, l'ultimatum de Clemenceau donnant cinq jours pour acceptation, — sinon rupture de l'armistice et recommencement de la guerre. On ne peut lire la suite sans tristesse et sans honte : la supplique véhémente du président du ministère d'Empire ; le brutal refus de délai opposé par Clemenceau ; les troupes alliées prêtes à passer le Rhin, tandis que l'Assemblée de Weimar délibérait ; la demande suprême de sursis durant qu'au ministère de résistance nationale un ministère de capitulation succédait ; la sommation comminatoire, coupant court à tout, jusqu'au dernier cri poussé par le chef de la délégation allemande... Elle est émouvante et digne, cette lettre où von Haniel se soumet, et en même temps flétrit l'acte de violence contre l'honneur de son peuple, s'insurge contre « l'injustice inouïe ».

Depuis, par la voix de ses Chanceliers, de son Parlement, de ses écrivains, l'Allemagne n'a cessé de protester... Il m'a semblé, et un certain nombre de libres esprits ont comme moi pensé que nous ne pouvions admettre que la France se bouchât plus longtemps les yeux et les oreilles.

L'ignorance involontaire est une excuse. L'ignorance de parti pris plus qu'un faute : une stupidité, une malhonnêteté inexpiables.

— « Mais, nous a-t-on objecté, modifier l'article 231 ? Impossible ! Il faudrait réunir en Congrès les innombrables signataires du Traité... » Eh ! non, il suffirait qu'Angleterre, Amérique, Italie et France s'entendissent pour faire disparaître, du libellé, ce qui lui inflige allure de châtiment moral, et ne laissassent subsister que la juste obligation matérielle. Formule et formalité que la Société des Nations, représentant par ailleurs les autres contractants, entérinerait. Une telle procédure, normale, est prévue par le Traité lui-même. Les Hautes Puissances alliées se doutaient bien, en l'échafaudant, qu'elles ne bâtissaient pas sur le roc ! L'Allemagne ne demande pas plus que cette satisfaction de principe. Qui s'oppose à ce qu'on la lui donne, le règlement des Réparations étant d'autre part fixé, désormais, par la Convention de Londres d'août 1924 ?

Ensuite viendra, c'est fatal, devant quelque Haute-Cour Supranationale, — ne fût-ce que celle que tôt ou tard institue l'Histoire, — l'immense procès des gouvernements de 1914. En attendant, modifier l'article 231 ne suffit pas. Il faut abroger les articles 227 à 230, visant les « crimes de guerre » proprement dits. Dérisoire perpétuation de la haine que cette comédie sinistre du jugement de Guillaume, redoutée par les juges eux-mêmes, que ces représailles à tort et à travers aboutissant à des condamnations,

comme celle du général von Nathusius ! Quoi de de plus répugnant que cette justice à faux et à froid des conseils de guerre juges et parties, et dont on ne sait ce qui est le plus abject : du ridicule ou de la férocité posthumes ?

C'est la guerre, en effet, la guerre seule, atroce par principe et par définition, qui est la grande criminelle. Condamnons ceux qui l'ont rendue inévitable, et donnons ainsi en exemple d'horreur à nos fils les scélérats qui, au vingtième siècle, firent de ses pratiques un assassinat patenté. Mais épargnons-nous désormais le ridicule de maquiller, avec des formules de politesse et puis de vindicte, avec des « règles du jeu », l'exercice légal du Ravage et du Meurtre.

A relire cette *Liste des Criminels,* — où, à côté d'ignobles brutes, figure le probe, l'honnête général de Montgelas, quoique ni lui ni aucun soldat de sa division ne se soit jamais trouvé au lieu où le soi-disant crime se serait commis ; où l'on voit le grand-duc de Hesse accusé d'avoir volé de l'argenterie, un chirurgien célèbre qui a sauvé la vie à des centaines de Français accusé d'avoir volé des mouchoirs à des religieuses, un artiste qui a préservé des chefs-d'œuvre de la destruction et les a tous rendus à nos autorités accusé d'avoir volé des tableaux, etc. ; où l'on voit enfin la vielle idole Hindenburg, depuis devenu le sage Président de la République du Reich, — Excellence honorée par les ambassadeurs du monde entier, — on hausse tristement les épaules.

Passons l'éponge sur la morne table de ces

dissections rétrospectives. Leur faux-semblant n'a d'égal que leur danger. Il est inepte et il est honteux de poursuivre à tort et à travers et de condamner hypocritement des comparses, souvent innocents, quand les malfaiteurs en chef se prélassent, en louchant vers les palais de leur Restauration ou vers telles plaques de marbre témoignant, en dérisoires lettres d'or, qu'ils ont bien mérité de la Patrie !

Ici et là, d'ailleurs, le temps a déjà fait son œuvre. Il n'y a qu'à laisser tomber. Une note à échanger entre les gouvernements, et puis la pelletée de terre sur le charnier commun de tant de douloureux souvenirs !

*
* *

Un mot encore.

Ces propositions élémentaires, dont nous avons pris l'initiative, beaucoup ont regretté que la Ligue des Droits de l'Homme n'ait pas jugé bon, officiellement, de les faire siennes.

Pense-t-elle donc, — comme sa réserve a pu le faire croire, — que la façon dont on imposa à la conscience allemande l'article 231 n'est pas semblable, en tout, à cette honteuse procédure du Moyen-Age, à ces chambres de supplice qui soulèvent, aujourd'hui, la conscience universelle ?

Non, puisqu'à vrai dire, il y a quelques mois, sous l'instante pression des Gouttenoire de Toury, des Mathias Morhardt, des Oscar Bloch,

elle a officiellement proclamé : « 1. *Qu'il est contraire à la justice d'arracher un aveu de culpabilité à des vaincus, par une pression des vainqueurs* ; 2. *Qu'un aveu de culpabilité n'a de valeur que s'il est libre* ; 3. *Qu'un aveu forcé ne peut que contrarier la recherche de la vérité.* »

Louables prémisses avec lesquelles juraient singulièrement les conclusions. L'ordre du jour, rédigé par A. Aulard, historien « officiel », s'en remettait, en effet, à cette balançoire de l'ouverture de nos archives, à une recherche de vérité qui durera des années *et pour laquelle, malgré la promesse de M. Herriot, il n'y a encore, sous MM. Painlevé et Briand, ni crédits alloués, ni commissaires désignés...* Des années, pendant lesquelles le Roi, l'âne et M. Aulard ont le temps de mourir, et une autre guerre de tuer !

Cependant l'injustice continue, et son amer ressentiment chemine dans l'âme allemande. D'où notre appel aux consciences françaises.

D'ores et déjà, nous pouvons constater qu'il n'est pas resté sans écho. L'Angleterre à son tour s'émeut. Une manifestation semblable à celle que nous avons entreprise s'y prépare. C'est assez en faire présager l'importance que d'en désigner l'animateur : H. M. Swanwick, qui, à la direction de *Foreign Affairs*, a succédé au noble E. D. Morel, honneur du peuple britannique.

Peuple français et peuple anglais, n'est-ce pas

en effet aux anciens grands Alliés qu'il appartient de réparer, au nom de l'imprescriptible Droit, les fautes commises par leurs gouvernements, masqués du droit momentané de la Force ? N'est-ce pas aux pères et aux mères en deuil, de chaque côté du Rhin, n'est-ce pas à tous les indépendants passionnés de justice, de faire sans tarder ce qu'il faut pour que retentisse, toujours plus haut, cette clameur que chaque années depuis 1920, le 31 juillet, — jour anniversaire de la mort de Jaurès ! — pousse dans toutes les villes du Reich la Ligue pacifique des Anciens Combattants Allemands, cette clameur que répercutent trois millions de voix républicaines sous la bannière rouge, noir et or : « *Nie wieder krieg !* » Jamais plus de guerre !

Cri libérateur, qui est aussi celui des anciens combattants français. Ardemment, nous les supplions de nous suivre, dans cette recherche de la justice et de la vérité, dans cette consolidation de la Paix.

VICTOR MARGUERITTE.

Août 1925.

P.-S. — Depuis que ces lignes furent écrites, un événement considérable s'est produit : le 24e Congrès de la Paix s'est tenu à Paris, du 1er au 6 septembre. L'incident qui marqua la séance inaugurale, aussi bien que l'ensemble des travaux de la session, appellent quelques réflexions.

On sait, ou plutôt l'on ne sait guère, qu'à ce 24e Congrès, succédant aux assises tenues en 1924 à Berlin, la grande nouveauté était moins, sur l'estrade, à côté de nos pacifistes officiels, la présence du sénateur belge Henri La Fontaine et du grand philosophe anglais Norman Angell, que le vis-à-vis annoncé du président de la Chambre française, M. Herriot, et du président du Reichstag, M. Lœbe.

Or, à la dernière heure, soit qu'il fût intoxiqué d'un retour de sa vieille maladie, la *poincarite* germanophobe, soit qu'il fût effectivement retenu par un devoir lyonnais, l'ex-président du Conseil manquait au rendez-vous. Le président du Reichstag, avec un juste sens de sa dignité, personnelle autant que nationale, rengaîna du coup son discours. Dissonance qui, malgré l'harmonie des musiques, souligna fâcheusement l'abstention française et le silence allemand.

L'entremise avisée du Ministre de l'Instruction Publique, M. de Monzie (remplaçant M. Painlevé sans doute occupé à des besognes plus pressantes, telles que la guerre marocaine, et suppléant, au déjeuner diplomatique, M. Briand qui ferraillait utilement à Genève, de son fleuret moucheté), par bonheur ramena la paix, le lendemain, au Congrès de la Paix. Et M. Lœbe de prononcer avec bonne grâce, devant l'Assemblée plénière, l'allocution attendue.

Discours salué d'une ovation unanime, et qui sort si nettement des coutumières banalités oratoires qu'il me sert de transition naturelle aux travaux mêmes du Congrès.

C'est toujours une fort belle chose qu'un Congrès ! Surtout quand les délégations internationales qui le composent ont cette double ambition : rechercher, dans un commun esprit de concorde et d'équité, les moyens pratiques de rendre la guerre désormais impossible, et en même temps asseoir, sur un sable moins mouvant que celui où l'Europe s'enlise, la paix précaire des derniers Traités, qu'ils soient de Versailles ou de Trianon, de Saint-Germain ou de Lausanne !...

Qui dit Congrès, et particulièrement Congrès de la Paix, dit, en principe, louable activité des administrations diverses, Associations ou Ligues, par quoi ladite Paix, entité virtuelle, est gérée comme une propriété, sinon de rapport, du moins d'agrément ; dit la variété encyclopédique des programmes, l'éloquence des palabres et le platonisme des vœux. Témoignages réjouissants de la bonne volonté humaine.

Le 25e Congrès, du fait qu'il coïncidait avec l'Exposition des Arts Décoratifs, — où, à côté de l'élégante participation autrichienne, il faut regretter que le concours du Reich ait fait défaut — a donc été, en définitive, une cérémonie efficace. Plus de 400 Allemands, sur 1,250 congressistes présents, ont largement témoigné dans quelle mesure nos voisins de l'Est souhaitent un rapprochement qui dépend moins sans doute d'un échange de bonnes paroles que de faits promptement accomplis, dans le domaine politique en même temps que dans le domaine économique.

Cérémonie efficace, surtout, parce qu'y fut posée pour la première fois avec éclat la question essentielle : « *Combien êtes-vous, ô pacifistes, qui entendez réellement fonder l'ordre nouveau sur ces deux bases, vieilles comme la morale chrétienne, et toujours inébranlables, en dépit des barbaries séculaires ? Eternels commandements de l'avenir !* — « *Tu ne tueras point !* » *Et encore :* «*Aimez-vous les uns les autres !* »... En vain Séverine et Georges Pioch s'évertuèrent. Hélas ! une majorité se trouvera encore pour donner raison à l'égoïsme meurtrier des patries, contre l'Humanité.

Oh ! je sais que la paix ne se bêle point, et le nouveau Capus du *Figaro*, M. Romier, n'a pas tout à fait tort quand il raille, chez les pacifistes, l'incontinence du sentiment : « Fruit de l'effort, dit-il, mais non du désir ou du rêve, la paix n'a que faire du sentiment ; elle relève de l'intelligence et du calcul. A toutes les époques, le peuple, comme aujourd'hui, a désiré la paix ; ce qui a varié, c'est l'aptitude des chefs à la concevoir et à la sauvegarder dans l'immédiat... La paix politique n'est pas une disposition d'esprit ; elle est un état de relations. C'est l'état des relations qui crée la disposiiton des esprits, et non l'inverse. C'est après que leurs chefs ont réalisé des « ententes » que les peuples commencent à s'aimer. Voilà pourquoi aucun pacifisme ne peut remplacer l'habileté politique. »

Observons d'ailleurs, en passant, que la véritable habileté politique ne consiste pas à créer, seulement, des « Ententes » ! Ce qui subsiste,

notamment, des ententes de la Triple-Entente : notre dette à Londres et notre créance à Moscou, n'est pas pour inciter spécialement aux alliances basées sur l'intérêt, plus que sur le sentiment ! L'amitié refroidie de Marianne pour John Bull, comme notre amour du Tzar converti en méfiance des Soviets, ne sont point garanties durables, aux ententes à la Romier.

Il n'en est pas moins évident, — et c'est ici que M. Lœbe a touché juste, — que, plus encore que la politique généreuse du sentiment, et le sec sentiment de la politique, tout court, le grand ressort d'apaisement est la nécessité économique : « La réconciliation des peuples — a déclaré le président du Reichstag avec une nette vision des réalités — doit se baser non pas seulement sur les facteurs intellectuels et moraux, mais sur les éléments économiques. L'industrie américaine, par exemple, a pris un développement prodigieux qui forcera bientôt les nations européennes à s'unir plus étroitement. *L'Union douanière européenne est inévitable.* A ce propos, je citerai les accords qui ont déjà eu lieu entre représentants de l'industrie privée des différents pays, accords que contribueront à *abattre les barrières douanières.* Ensuite, l'entente économique amènera la réconciliation politique. »

Abattre les barrières douanières ! But lointain, dont nous rapprochent, avec la clause de la nation la plus favorisée, les traités de commerce, et dont nous rapprochera plus encore l'inévitable formation de ces Coopératives entre Nations, souhaitée par Charles Gide, qui règleront, « non

seulement l'échange, mais la production, la colonisation, la répartition des matières premières et, généralement parlant, la meilleure utilisation de toutes les ressources naturelles et de toute la main-d'œuvre disponible, dans les pays associés. »

Voilà la vérité ! Quand, grâce à l'action des prolétariats, l'Europe aura fait la paix du ventre, la paix du cerveau viendra. Plus qu'au temps moliéresque, l'axiome vaut, pour « l'homme moyen » : *On vit de bonne soupe et non de beau langage*... Mais cette entente économique, — et tout ce qui doit l'acompagner ou s'ensuivre, arbitrage obligatoire, puis désarmement international, — est néanmoins conditionnée par une nécessité primordiale, celle même qui inspira l'intiative des signataires de l'*Appel aux Consciences : Effacer, d'abord, les causes anciennes, profondes, des malentendus et des haines.*

Mais cela, Français et Allemands, nous n'y parviendrons qu'après un loyal, un réciproque examen de conscience, une liquidation courageuse du passé. Trop de nos hommes politiques sont encore inféodés aux antiques méthodes, asservis au respect des cultes militaires et des rites diplomatiques. Il suffit qu'ils deviennent gouvernants, succédant à d'autres gouvernants... Les voilà prisonniers de mille rêts invisibles. Ils *voudraient* et ils *n'osent*. La velléité résonne à tous les carrefours de leurs paroles. La volonté manque, au chemin de leurs actes. Or Nor-

man Angell l'a dit avec force : « Le vrai pacifisme, c'est de penser, à chaque instant, qu'une guerre est imminente, et de faire tous ses efforts pour l'empêcher. *Or, le seul désarmement efficace, pour commencer, c'est le désarmement des esprits.*

« Chacun, — a observé encore l'auteur de *La Grande Illusion*, — sait le prix qu'il consent à à mettre à la guerre : parfois sa fortune ; souvent sa vie. Nul ne sait le prix qu'il veut mettre à la paix. Aucun pays n'est fixé sur la nature et l'étendue des concessions qu'il convient de faire. C'est comme si des êtres voulaient vivre en commun, sans abandonner pour cela leur sauvagerie native ! »

Sachons donc que le prix de la paix, c'est, *d'abord*, la reconnaissance des erreurs communes, d'où le crime de 1914 est sorti ; *c'est l'abjuration des amours-propres et des préjugés nationaux* ; c'est, pour tout dire, l'aveu que nous, signataires de l'*Appel aux Consciences*, nous n'avons pas craint de faire, à la face du monde. Il faut commencer, en tout, par le commencement.

Puisse le bon grain ainsi jeté, en dehors et au-dessus des Congrès, heureusement mûrir, semaille des moissons futures.

V. M.

15 Septembre 1925.

APPEL AUX CONSCIENCES

---

*Voici, tel qu'il parut le 9 juillet dans l'*Ere Nouvelle, *le texte du manifeste sur lequel les premiers signataires s'étaient mis d'accord.*

Texte longuement discuté, et que chacun de ceux qui finalement l'approuvèrent eût sans doute différemment conçu, si tous n'avaient jugé de bonne discipline de s'entendre, abstraction faite des nuances d'opinions personnelles, sur le sens général.

M. Victor Margueritte, qui avait rédigé le manifeste, le présenta au public en ces termes :

VERS LA PAIX

La page qu'on va lire, — et à laquelle plus de cent signatures de personnalités diverses donnent, par l'éclat et la variété de leur groupement, un sens et une portée considérables, — devait paraître il y a quelques semaines déjà. Seule l'élection du Maréchal Hindenburg en a, par une réserve alors naturelle, retardé la publication.

Aujourd'hui où il est évident que rien n'est

changé aux possibilités de rapprochement des deux grands peuples dont, malgré tant de ruines et de deuils endurés, l'entente est la condition de la paix mondiale, je considère comme un devoir de ne pas tenir plus longtemps secret ce manifeste. Rédigé dans un sentiment de stricte et pure justice et faisant abstraction du fond même du procès (que j'ai pour ma part instruit dans mon livre *Les Criminels*), le document que voici témoigne, par les noms qui l'ont fait leur, qu'il n'y est point question de soucis politiques, mais seulement d'un élan de libres esprits vers l'équité, d'un appel ardent à toutes les consciences désireuses de voir se dissiper, définitivement, les écrasantes nuées de la guerre.

V. M.

APPEL AUX CONSCIENCES

Seul un malentendu sépare le monde, de la paix. Il perpétue entre les anciens belligérants, et particulièrement entre la France et l'Allemagne, cet esprit de guerre qui naît, fatalement, du sentiment de l'injustice inséparable de l'instinct de revanche.

L'opinion allemande ne subit qu'avec une révolte profonde les articles 227 à 230 (*sanctions*) et cet article 231 du Traité de Versailles, dont voici la teneur : « Les gouvernements alliés et associés déclarent et l'Allemagne reconnaît que l'Allemagne et ses alliés sont responsables, pour les avoir causés, de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les gouvernements alliés et associés et leurs nationaux, *en conséquence de la guerre qui leur a été imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés.* »

Ce n'est pas contre le fait matériel des réparations que la nation allemande s'élève. Elle en reconnaît la nécessité. Elle s'incline devant un règlement dont les modalités internationales sont enfin fixées.

Ce qu'elle n'accepte pas, c'est que lui ait été arraché *par la force* un aveu contre lequel, *avant comme après sa signature*, elle n'a cessé de protester et où elle croit voir proclamée, aux yeux du monde, sa culpabilité *unilatérale* dans les origines et donc dans les responsabilités de la guerre.

La France, d'autre part, s'en tient à ce dogme : l'agression matérialisée par l'invasion de la Belgique.

Telle est la situation grosse de dangers qu'il faut à tout prix éclaircir.

D'abord la question de fond.

Impossible d'en *préjuger* ici. Cet immense procès, auquel l'Humanité tout entière est intéressée, ne saurait, dans le détail complexe de ses causes, être plaidé que toutes archives ouvertes, et devant une Haute Cour Supranationale. Ecartons-en donc, *a priori*, l'idée.

Il reste — *les documents officiels en témoignent* — que l'article 231 ne fut extorqué à l'Allemagne que par violence, et sous menace de recommencer aussitôt la guerre, jusqu'à ruine complète. Ce procédé indigne de la civilisation, pouvons-nous, — après avoir déclaré soutenir la guerre du Droit contre la Force, — lui donner force de droit ? Le temps des justices sommaires et sans appel est passé. Il est aussi inique de condamner un peuple au déshonneur qu'un individu à la mort, sans un débat contradictoire.

Nous, Français soucieux de l'honneur de notre pays et croyant aussi, fermement, que toute violation de justice porte en elle les catastrophes futures, nous entendons ne pas encourir le reproche d'une atteinte aux principes mêmes dont nous nous réclamons.

S'il ne peut être, cependant, question de la refonte matérielle du Traité, dont seuls le temps et la Société des Nations se peuvent charger, *s'il ne s'agit pas davantage du règlement des réparations, fixé par la Convention de Londres (Août 1924)*, il dépend du moins de notre bonne volonté à tous que la Charte imposée à Versailles ne pèse plus, par contrainte, sur l'instable équilibre où nous vivons.

Nulle sécurité dans l'avenir, si l'on ne procède d'abord au *désarmement moral*, sans lequel il n'y aura, *jamais*, de *désarmement matériel possible*. L'article 231 doit être modifié dans un sens acceptable par tous, de même que doivent être abrogés (au titre : *sanctions*) les articles 227 à 230, qui, entretenant la haine avec ses représailles, ne sont pas moins nuisibles au rétablissement définitif de la Paix.

Nous sommes à un carrefour. Il faut choisir. D'un côté tous les maux de la guerre, perpétués par l'esprit de revanche. De l'autre la réconciliation sincère et le labeur fécond.

Nous invitons tous ceux dont le foyer reste en deuil, tous ceux qui gardent au cœur l'amour de

la justice et de la vérité, tous ceux dont la raison de vivre est pour leurs fils un avenir libéré de la guerre, à joindre leur instance à la nôtre.

Que le Nationalisme allemand ne s'y méprenne pas. Ici, nulle preuve de faiblesse. Seulement un témoignage de la droiture française, un pas vers la solidarité humaine. L'Allemagne de Gœthe le comprendra.

La civilisation européenne joue en ces jours tragiques son va-tout. Elle est perdue si la boucherie recommence.

SIGNATURES

MICHEL et JANE ALEXANDRE, Professeurs au Lycée de Nîmes.

JEAN APPLETON, Professeur à la Faculté de Droit de Lyon.

ERNEST ARCHDEACON, Homme de Lettres.

RENÉ ARCOS, Homme de Lettres.

ANDRÉ ARNYVELDE, Homme de Lettres.

AUTANT, Architecte.

HENRI BARBUSSE.

VICTOR BASCH, Professeur à la Sorbonne.

OSCAR BLOCH, Avocat à la Cour d'Appel de Paris.

PIERRE BONARDI, Homme de Lettres.

C.-A. BONTEMPS, Homme de Lettres.

MARQUISE W. DE BRION.

CAZAMIAN, Professeur à la Sorbonne.

GÉNÉRAL E. CHABAUD, Ancien chef de la Maison militaire du Président Loubet.

FÉLICIEN CHALLAYE, Professeur agrégé de l'Université.

ARMAND CHARPENTIER, Homme de Lettres.

E. CHARTIER (ALAIN), Professeur agrégé de l'Université.

FANNY CLAR, Femme de Lettres.

PASTEUR COOREMAN.

MICHEL CORDAY.

GEORGES COURTELINE.

GUSTAVE COQUIOT, Homme de Lettres.

LUCIEN DAUDET, Homme de Lettres, Croix de guerre.

FRANÇOIS DELAISI, Homme de Lettres.

GEORGES DEMARTIAL, Directeur honoraire au Ministère des Colonies.

ABBÉ DEMULIER, Directeur de la Correspondance catholique franco-allemande.

GEORGES DUHAMEL, Homme de Lettres.

EDMOND DUMÉRIL, Professeur agrégé de l'Université.

DOCTEUR DUMESNIL, Directeur de l'*Universel*.

RENÉE DUNAN, Femme de Lettres.

GUSTAVE DUPIN (ERMENONVILLE), Homme de Lettres.

A. DUPUY, Directeur de l'*Ordre Naturel*.

ALCIDE EBRAY, Ancien Ministre-Résident.

HENRI FABRE, Directeur du *Journal du Peuple*.

L.-H. FOLLIN, Fondateur de la République supra-nationale.

G. DE LA FOUCHARDIÈRE, Homme de Lettres.

LÉON FRAPIÉ, Homme de Lettres.

NOEL GARNIER, Homme de Lettres, Croix de guerre.

CHARLES GÉNIAUX, Homme de Lettres.

CLAIRE GÉNIAUX, Femme de Lettres.

GÉNÉRAL GÉRARD, Ancien Commandant de la VIIIe Armée.

CHARLES GIDE, Professeur au Collège de France.

ÉMILE GLAY, Secrétaire du Syndicat national des Instituteurs.

GOUTTENOIRE DE TOURY, Homme de Lettres, Croix de guerre.

GRILLOT DE GIVRY, Homme de Lettres.

LOUIS GUÉTANT, Président d'honneur de la Section lyonnaise des Droits de l'Homme.

JEAN GUIREC, Homme de Lettres, Croix de guerre.

ÉDOUARD GUYOT, Maître de conférences à la Sorbonne.

A. HAMON, Homme de Lettres.

PIERRE HAMP, Homme de Lettres.

A. FERDINAND-HÉROLD, Homme de Lettres

PASTEUR HUCHET.

HENRY JACQUES, Homme de Lettres, Croix de guerre.

FRANTZ JOURDAIN, Homme de Lettres.

GÉRARD DE LACAZE-DUTHIERS, Homme de Lettres.

JEAN LAFFRAY, Homme de Lettres, Croix de guerre.

Madame LARA, Sociétaire de la Comédie-Française.

L.-M. LARREGUY DE CIVRIEUX, Père d'un fils tué à Verdun.

JEAN LONGUET, Avocat à la Cour d'Appel de Paris.

RENÉ MARAN, Homme de Lettres.

VICTOR MARGUERITTE.

ALBERT MATHIEZ, Professeur à la Faculté des Lettres de Dijon.

ALEXANDRE MERCEREAU, Homme de Lettres, Croix de guerre.

Madame MÉNARD-DORIAN.

COLONEL MÉTOIS.

A. MILLE, Ancien Député, Président du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient de France.

GASTON MOCH, Homme de Lettres.

MATHIAS MORHARDT, Membre du Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme.

FLORIAN-PARMENTIER, Homme de Lettres.

GÉNÉRAL PERCIN, Ancien inspecteur général de l'Artillerie.

ALFRED PEVET, Homme de Lettres.

GEORGES PIOCH, Homme de Lettres.

LÉO POLDÈS, Directeur du Club du Faubourg.

DOCTEUR ALFRED PRENANT, Membre de l'Académie de Médecine, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.

Madame MARIE-LOUISE PUECH, Vice-Présidente de *La Paix par le Droit*.

JULES PUECH, Secrétaire général de *La Paix par le Droit*.

PAUL REBOUX, Homme de Lettres, Croix de guerre.

ROMAIN ROLLAND.

J.-M. RENAITOUR, Homme de Lettres, Croix de guerre.

ERNEST RENAULT, Homme de Lettres.

GABRIEL REUILLARD, Homme de Lettres.

GASTON RIOU, Homme de Lettres, Croix de guerre.

JULES ROMAINS, Homme de Lettres.

MAURICE ROSTAND, Homme de Lettres.

JEAN ROSTAND, Homme de Lettres.

HAN RYNER, Homme de Lettres.

Madame B. DE SAINT-PRIX.

PIERRE DE SAINT-PRIX, Homme de Lettres.

Marc SANGNIER, Ancien Député, Croix de guerre.

Madame HENRIETTE SAURET, Femme de Lettres.

ÉDOUARD SCHNEIDER, Homme de Lettres.

CHARLES SEIGNOBOS, Professeur à la Sorbonne.

ANTONIN SEUHL, Homme de Lettres.

SÉVERINE.

DOCTEUR SICARD DE PLAUZOLLES, Professeur au Collège libre des Sciences sociales, Croix de guerre.

VICTOR SNELL, Homme de Lettres.

MAURICE VERNE, Homme de Lettres.

Madame MADELEINE VERNET, Directrice de *La Mère éducatrice*.

GÉNÉRAL VERRAUX, Ancien Commandant du VIe Corps d'armée.

MARQUIS DE VILLENEUVE, Ancien Député.

LÉON WERTH, Homme de Lettres.

ZORETTI, Professeur à la Faculté des Sciences de Caen.

Ces signatures ont été recueillies par les soins de M. Jean GUIREC, 79, boulevard Saint-Michel, secrétaire du Groupe de l'Appel aux Consciences. De nombreuses adhésions lui sont depuis parvenues. La liste en sera publiée ultérieurement, ainsi que celle des signatures nouvelles qu'il pourrait recueillir.

Prière de vouloir bien lui faire parvenir, à l'adresse ci-dessus, toutes communications à cet effet.

LA RÉPERCUSSION EN ALLEMAGNE

Toute la presse de langue allemande : suisse, tchéco-slovaque, autrichienne, et surtout celle du Reich, s'est faite l'écho de cette retentissante manifestation. Au Reichstag même, le député démocrate et républicain de Carlsruhe, M. Ludwig Haas, saisit l'occasion pour faire le procès des chauvins allemands et citer les signataires du Manifeste en exemple. Comme M. Haas, M. Théodor Wolff, le rédacteur en chef du *Berliner Tageblatt*, le plus grand écrivain politique d'Allemagne, analysant les termes de l'*Appel*, a nettement signifié à ces mêmes nationalistes de ne point se réjouir des vérités que contient l'*Appel*, au sujet d'une certaine méthode de politique française, car le jour où le grand procès de Versailles sera rouvert, les chauvins allemands, eux aussi, trouveront leur place réservée au banc des accusés.

A ces deux sons de cloche significatifs, toute la presse allemande, à quelque parti qu'elle appartienne, mais surtout la presse républicaine, a répondu, saluant avec dignité, avec sympathie, le cri des consciences françaises.

Quelques citations, pour démontrer qu'il existe, des deux côtés du Rhin, des mains qui se cherchent, des cœurs dont l'unique désir est de faire jaillir, de toutes les épreuves par lesquelles l'Europe a passé en ces onze dernièrs annés, la paix universelle :

« L'*Appel aux Consciences* — écrit Théodor Wolff (*Berliner Tageblatt*, 13 juillet) — signé par cent deux Français épris de justice, a été camouflé par la presse nationaliste française, ou blâmé, comem on pouvait s'y attendre. Ceux qui fondèrent le Traité de Versailles sur la thèse de la culpabilité unilatérale allemande préféreraient naturellement fermer toutes les portes au verrou, et appeler la police, lorsque des esprits libres proclament que le verdict prononcé sans instruction préalable, sans dépositions des témoins, sans défense, ni aucune des formes habituelles et garanties qui doivent protéger l'accusé contre l'abus, est une négation de toute notion de morale contemporaine et blesse le sentiment du droit, aussi rudimentaire qu'il soit. Il serait néanmoins absolument injuste de passer devant ce manifeste des cent deux sans lui rendre l'hommage qu'il mérite. Et que nos nationalistes ne pensent point qu'eux aussi ils pourraient sortir propres de cette eau bien savonneuse, et que, si le procès allait être rouvert, tout ce qui les concerne s'en irait par le fleuve Léthé...

« Victor Margueritte a toujours été une magnifique nature de combat, un champion passionné de la justice, de la raison et de la réconciliation des peuples. Déjà, il y a vingt ans, il réclama, avec son frère Paul, décédé il y a quelques années, la réconciliatioin avec l'Allemagne, et déjà, à cette époque, se sont joints à eux Courteline, Longuet, Frantz Jourdain, la courageuse Séverine et d'autres encore dont nous retrou-

vons aujourd'hui les noms sur la liste des signataires. Mais, tout comme ces vieux lutteurs, nous saluons les jeunes... Il n'y a nul doute qu'il existe actuellement, parmi la jeunesse française, et non seulement la littéraire et l'artistique, une sensibilité intellectuelle, un désir ardent de sortir du cercle des étroites idées, l'horreur des doctrines brutales, la nostalgie de survoler ou de détruire les vieilles murailles, et qu'une grande partie, ou tout au moins un groupe de haute culture cherche le chemin vers un idéal plus élevé... Cette jeunesse-là est-elle assez forte pour apporter la lumière à son peuple et aux autres ?

« ... Il ne faudrait pas connaître la France pour être surpris que ce soit précisément de là-bas que vienne l'*Appel aux Consciences*, première protestation virulente contre la thèse de Versailles, l'injustice dictée, perpétrée dans l'ombre. Ni en Angleterre, ni en Amérique encore, mais précisément en France. C'est là que grandira sans cesse le besoin des consciences : découvrir la vérité, substituer, à la violence masquée de grands mots, le jugement du Droit. Car c'est en France que l'égoïste violence crée le plus de doute anxieux, et d'indignation agissante, c'est là que la glace est toujours rompue, en premier lieu. »

L'article eût mérité d'être cité en entier.

Au Reichstag, l'intervention de Haas n'a pas été moins catégorique. Tourné vers l'extrême droite, le député de Carlsruhe a déclaré que, signé de quatre généraux français, l'*Appel* lancé par Victor Margueritte doit être, pour les chauvins allemands, une leçon :

« Il existe — s'est écrié Ludwig Haas — des gens qui, en luttant pour la réconciliation, ne peuvent suf-

fisamment honorer ces fils martyrs qu'en oubliant les doctrines de haine. L'*Appel* est signé par le père d'un fils tombé à Verdun. C'est ainsi que nous voulons, nous aussi, en contemplant ce père, espérer que le temps où tout le mal et toutes les difficultés qui séparent la France de l'Allemagne seront oubliés. Ne comprenez-vous donc pas qu'il serait juste et bon de tendre, de tout cœur, la main à des gens pareils ? (*Très juste!*) Dans le texte de l'*Appel* se trouve ce passage : « Nous, Français, soucieux de l'honneur de notre pays, nous entendons ne pas encourir le reproche d'une atteinte aux principes mêmes dont nous nous réclamons. » Parmi ces cent deux signataires, qui ont eu le courage de faire cette profession de foi, se trouvent, cependant, deux hommes qui ont été empêchés de parler en Allemagne par des étudiants de l'extrême droite. (*Cris d'indignation à gauche*)... Il n'y a pas de doute qu'en France le sentiment se répand que le Traité de Versailles est un mauvais traité de paix, et qu'on a mal agi envers la nation allemande. Mac Donald a bien dit que si cette politique continue, on élèvera le peuple allemand dans l'esprit de vengeance. Nous qui aspirons à la vraie paix par la compréhension réciproque, nous crions à la France : il n'existe pas d'autre voie que celle d'une paix honnête ! Il est ridicule, il est absurde de parler actuellement d'une menace allemande, mais c'est un fait indéniable que nous sommes plus nombreux, et que l'histoire universelle n'a encore jamais rendu possible qu'une grande nation laborieuse, appliquée et jalouse de son honneur, reste subjuguée, ou même réduite à l'esclavage, pendant des décades ou des siècles. (*Très juste.*) Contre un pareil danger, il n'existe qu'une seule manière de se défendre : la compréhension réciproque, sincère et honnête. »

Le grand journal de la démocratie allemande, *La Gazette de Francfort*, n'a pas été moins catégorique, en attestant que « l'Allemagne de Gœthe » a compris l'*Appel* et s'associe au vœu des signataires.

Le journal *Germania*, l'organe du Centre catholique, tire du Manifeste les mêmes conclusions :

« L'*Appel* constitue un réjouissant symptôme de progrès dans le désarmement moral, en France... Nous autres Allemands, auxquels la réconciliation franco-allemande est si chère, nous sommes encouragés par cette manifestation des Français éclairés et nobles, car elle nous montre à nouveau que notre manière d'envisager le problème franco-allemand est la juste, celle qui consiste à suivre un apaisement méthodique et non pas à creuser des oppositions... Ces politiques idéalistes font preuve de plus de sens politique pratique que certains politiciens de profession chez eux et chez nous. Que des adversaires trop zèlés leur répondent par une conspiration du silence, ou qu'il les accusent de manquer d'amour pour la patrie, ils ont rendu un service précieux à l'intérêt véritable de leur pays, de l'Europe, de l'Humanité. »

L'opinion de la *Gazette de Voss* n'est pas moins formelle :

« Lentement, mais irrésistiblement, la lumière commence à se répandre. L'*Appel aux Consciences* que Victor Margueritte adresse à tous les Français est surtout précieux par les signatures qu'il porte... Tous les métiers, toutes les classes, toutes les générations y sont représentées ; Romain Rolland et Paul Reboux, Duhamel et Jules Romains, Michel Corday et Léon

Werth, Georges Courteline et Henri Barbusse, Séverine et Marc Sangnier se trouvent à côté des généraux Gérard, Chabaud, Percin, Verraux ; le directeur du département d'un ministère, Demartial, à côté du marquis de Villeneuve ; de Civrieux, « père d'un fils tombé à Verdun », à côté des noms les plus illustres de l'Université : Basch, Seignobos, Charles Gide... Plus de cent représentants éminents de la nation française, par cet appel qui retentit dans le monde entier, ont ainsi pris parti contre ce qu'ils appellent « l'iniquité de Versailles »...

Telle est, en résumé, la voix de la grande presse républicaine allemande, laïque ou catholique. Et ce ne sont pas, cette fois, des pacifistes attitrés qui parlent, mais des citoyens d'opinions diverses, s'élevant au-dessus des étiquettes et des partis. Voix raisonnables, voix simplement humaines, souhaitant que le rapprochement s'accomplisse des deux côtés du Rhin. réalisant ainsi la première condition de la sécurité européenne, dont l'*Appel aux Consciences* a clairement indiqué la voie (1).

---

(1) Article paru dans l'*Ere Nouvelle*, (23 août 1925), sous la signature de M. Joseph Chapiro.

DANS LES AUTRES PAYS

Le retentissement n'a pas été moindre, à en juger par les nombreuses coupures des journaux de langue anglaise, italienne, portugaise et espagnole, que le cadre restreint de cette brochure ne nous permet pas de citer. Nous emprunterons seulement à la conclusion d'un grand article paru dans le journal officieux de Sofia, *La Bulgarie*, celle de ce petit livre : « Ceux qui, comme les signataires de l'Appel que nous venons de mentionner, travaillent dans la voie de la réconciliation des peuples, méritent davantage de leur patrie que ceux qui la poussent vers de nouvelles aventures. Réalisons avant tout le désarmement moral. » (*Politikal.*)

Comme l'a dit excellemment, au dernier Congrès de la Paix, M. Lœbe, président du Reichstag : « *Lorsque la réconciliation sera complète entre la France et l'Allemagne, la réconciliation de tous les peuples européens sera considérablement facilitée. Ainsi, la réconciliation franco-allemande est une des conditions essentielles de la paix du monde.* »

OUVRAGES A CONSULTER

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

I. *La Guerre Européenne* (*Livre Jaune*, 1914).

II. *Les Affaires Franco-Balkaniques*, 3 vol. (*Livre Jaune*, 1922).

III. *L'Aliiance Franco-Russe* (*Livre Jaune*, 1918).

IV. *Les Accords Franco-Italiens* (*Livre Jaune*, 1920).

LIVRE BLEU ANGLAIS (1914).

LIVRE ORANGE RUSSE (1914).

LIVRE BLANC ALLEMAND (1914).

LIVRE BLANC ALLEMAND (1919), *publié par R. Mennevée.*

LES DOCUMENTS ALLEMANDS, *rassemblés par Kautsky Montgelas et Schücking.* 4 vol. 1922, *traduction de C. Jordan.*

PIÈCES DIPLOMATIQUES. — *Supplément et additions au Livre Rouge Austro-Hongrois.* 3 vol. 1922, *traduction de C. Jordan.*

UN LIVRE NOIR. — *Archives russes.* 2 vol. 1923, *traduction de René Marchand.*

R. POINCARÉ. — *Les Origines de la guerre.*

LAZARE. — *A l'Origine du Mensonge.*

GUILLAUME II. — *Tableaux d'Histoire comparée* et *Mémoires.*

C. APPUHN et P. RENOUVIN. — *Introduction aux Tableaux d'Histoire comparée.*

P. RENOUVIN. — *Les Origines immédiates de la Guerre.*

P. RENOUVIN et G. PAGÈS. — *Les Origines et les Responsabilités de la Grande Guerre.*

M. PALÉOLOGUE. — *La Russie des Tzars.*

KARL KAUTSKY. — *Comment fut déclarée la Guerre mondiale, traduction de Victor Dave.*

GÉNÉRAL DE MONTGELAS. — *Les Responsabilités de la Guerre, traduction de Gouttenoire de Toury.*

LES DOCUMENTS BELGES.

R. MENNEVÉE. — *Les Documents politiques, diplomatiques et financiers.*

MATHIAS MORHARDT. — *Les Preuves.*

Dr M. BOGHITSCHEWITSCH. — *Les Causes de la Guerre.*

A. FABRE-LUCE. — *La Victoire.*

ERNEST RENAULD. — *Histoire populaire de la Guerre de 1914-19.* 3 vol.

GUSTAVE DUPIN. — *Vers la Vérité.*

La Guerre infernale.

Considérations sur les Responsabiités.

Juillet 1914, etc.

A. PEVET. — *Les Responsabilités de la Guerre.*

G. DEMARTIAL. — *Comment on mobilisa les Consciences.*

ERNEST JUDET. — *Georges Louis.*

COMTE WITTE. — *Mémoires.*

J. CAILLAUX. — *Agadir.*

Où va la France? Où va l'Europe?

GÉNÉRAL DOBROROLSKY. — *La Mobilisation russe en 1914.*

GOUTTENOIRE DE TOURY. — *Poincaré a-t-il voulu la guerre?*
Jaurès et le Parti de la Guerre.

COLONEL CONVERSET. — *Trois ans de Diplomatie secrète.*

CHARLES HUMBERT. — *Chacun son tour.*

VICTOR MARGUERITTE. — *Les Criminels.*

ALCIDE EBRAY. — *La Paix Malpropre.*

FRANCESCO NITTI. — *L'Europe sans Paix.*

Etc., etc.

Linotypie G. Gérard, 240 *bis*, boul. Saint-Germain, Paris.

Lire :

LA " DERNIÈRE GUERRE "

PAR

Victor MARGUERITTE

I

LES CRIMINELS

1 Volume 356 pages

FLAMMARION, Éditeur.

Prix : 8 fr. 50

II

LES VICTIMES

(pour paraître ultérieurement)

FLAMMARION, Éditeur.